

Réf : PF/FD/171212

M. Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75 012 PARIS

Castres, le 13 décembre 2017

Monsieur le Ministre,

Candidate à la production de vêtements et équipements de protection individuelle pour les sapeurs-pompiers commandés par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) via appel d'offres, l'entreprise Regain Perform installée sur notre territoire s'est vue refuser sa proposition au profit de l'entreprise Leo Minor.

Cette entreprise, spécialisée dans la confection de vêtements de sécurité, pulls et uniformes, participe à faire vivre tout un territoire grâce aux emplois industriels qu'elle a choisi de maintenir dans le Tarn en y associant principalement des fournisseurs de territoire. Son excellence est reconnue puisqu'elle vient par exemple de remporter une commande de cardigans et pull-overs de la RATP qui seront réalisés avec un fil recyclé de la filature du Parc de Brassac, le tricotage et la confection étant réalisés à Castres dans une véritable démarche d'économie circulaire labellisée Origine France Garantie.

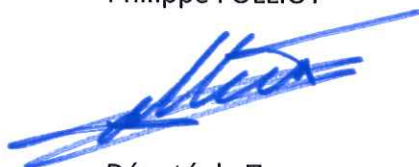
Si l'entreprise castraise a obtenu une meilleure note en « qualité de services » que son concurrent et l'exceptionnelle note de 10 en « qualités esthétiques et/ou fonctionnelles », la PMI française n'a malheureusement pas été retenue. Selon les dires de son représentant légal, M. Laurent BRUNAS, Leo Minor entend confectionner les équipements commandés dans un pays à bas coût d'Europe de l'Est ou du Maghreb. L'écart important de la notation sur le facteur « prix » semble d'ailleurs en attester.

Alors que la branche textile a perdu 95% de ses effectifs en France en 40 ans, il est grand temps de réagir et de favoriser les unités restantes afin que ne disparaisse pas de notre pays tout un métier et ses savoir-faire. Les appels d'offres émanant d'entités publiques doivent permettre ceci dans un cadre européen permettant, certes, la libre circulation et la concurrence économique, mais prenant aussi en compte des clauses sociales, environnementales et éthiques.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, pour faire gagner le bon sens sur le champ du produire et consommer local. Nous sommes convaincus, comme beaucoup de nos compatriotes, que les administrations et établissements publics doivent jouer un rôle moteur en faisant preuve de patriotisme économique dès que cela leur est possible.

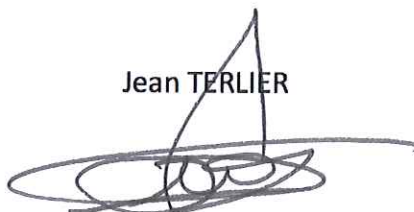
Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous saurez porter à ce courrier et dans l'attente d'une réponse et d'actes forts, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Philippe FOLLIOU



Député du Tarn

Jean TERLIÉ



Député du Tarn

M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
Hôtel de Rochechouard
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS SP 07

Réf : PF/FD/171212

Castres, le 13 décembre 2017

Monsieur le Ministre,

Candidate à la production de vêtements et équipements de protection individuelle pour les sapeurs-pompiers commandés par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) via appel d'offres, l'entreprise Regain Perform installée sur notre territoire s'est vue refuser sa proposition au profit de l'entreprise Leo Minor. Pour rappel, l'UGAP est sous la double tutelle du ministère des Finances et des Comptes publics, d'une part, et du ministère de l'Éducation nationale, d'autre part.

Regain Perform, spécialisée dans la confection de vêtements de sécurité, pulls et uniformes, participe à faire vivre tout un territoire grâce aux emplois industriels qu'elle a choisi de maintenir dans le Tarn en y associant principalement des fournisseurs de territoire. Son excellence est reconnue puisqu'elle vient par exemple de remporter une commande de cardigans et pull-overs de la RATP qui seront réalisés avec un fil recyclé de la filature du Parc de Brassac, le tricotage et la confection étant réalisés à Castres dans une véritable démarche d'économie circulaire labellisée Origine France Garantie.

Si l'entreprise castraise a obtenu une meilleure note en « qualité de services » que son concurrent et l'exceptionnelle note de 10 en « qualités esthétiques et/ou fonctionnelles », la PMI française n'a malheureusement pas été retenue. Selon les dires de son représentant légal, M. Laurent BRUNAS, Leo Minor entend confectionner les équipements commandés dans un pays à bas coût d'Europe de l'Est ou du Maghreb. L'écart important de la notation sur le facteur « prix » semble d'ailleurs en attester.

Alors que la branche textile a perdu 95% de ses effectifs en France en 40 ans, il est grand temps de réagir et de favoriser les unités restantes afin que ne disparaisse pas de notre pays tout un métier et ses savoir-faire. Les appels d'offres émanant d'entités publiques doivent permettre ceci dans un cadre européen permettant, certes, la libre circulation et la concurrence économique, mais prenant aussi en compte des clauses sociales, environnementales et éthiques.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, pour faire gagner le bon sens sur le champ du produire et consommer local. Nous sommes convaincus, comme beaucoup de nos compatriotes, que les administrations et établissements publics doivent jouer un rôle moteur en faisant preuve de patriotisme économique dès que cela leur est possible.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous saurez porter à ce courrier et dans l'attente d'une réponse et d'actes forts, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Philippe FOLLIOU



Député du Tarn

Jean TERLIER



Député du Tarn

Réf : PF/FD/171212

M. Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75 012 PARIS

Castres, le 13 décembre 2017

Monsieur le Ministre,

Candidate à la production de vêtements et équipements de protection individuelle pour les sapeurs-pompiers commandés par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) via appel d'offres, l'entreprise Regain Perform installée sur notre territoire s'est vue refuser sa proposition au profit de l'entreprise Leo Minor. Pour rappel, l'UGAP est sous la double tutelle du ministère des Finances et des Comptes publics, d'une part, et du ministère de l'Education nationale, d'autre part.

Regain Perform, spécialisée dans la confection de vêtements de sécurité, pulls et uniformes, participe à faire vivre tout un territoire grâce aux emplois industriels qu'elle a choisi de maintenir dans le Tarn en y associant principalement des fournisseurs de territoire. Son excellence est reconnue puisqu'elle vient par exemple de remporter une commande de cardigans et pull-overs de la RATP qui seront réalisés avec un fil recyclé de la filature du Parc de Brassac, le tricotage et la confection étant réalisés à Castres dans une véritable démarche d'économie circulaire labellisée Origine France Garantie.

Si l'entreprise castraise a obtenu une meilleure note en « qualité de services » que son concurrent et l'exceptionnelle note de 10 en « qualités esthétiques et/ou fonctionnelles », la PMI française n'a malheureusement pas été retenue. Selon les dires de son représentant légal, M. Laurent BRUNAS, Leo Minor entend confectionner les équipements commandés dans un pays à bas coût d'Europe de l'Est ou du Maghreb. L'écart important de la notation sur le facteur « prix » semble d'ailleurs en attester.

Alors que la branche textile a perdu 95% de ses effectifs en France en 40 ans, il est grand temps de réagir et de favoriser les unités restantes afin que ne disparaisse pas de notre pays tout un métier et ses savoir-faire. Les appels d'offres émanant d'entités publiques doivent permettre ceci dans un cadre européen permettant, certes, la libre circulation et la concurrence économique, mais prenant aussi en compte des clauses sociales, environnementales et éthiques.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, pour faire gagner le bon sens sur le champ du produire et consommer local. Nous sommes convaincus, comme beaucoup de nos compatriotes, que les administrations et établissements publics doivent jouer un rôle moteur en faisant preuve de patriotisme économique dès que cela leur est possible.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous saurez porter à ce courrier et dans l'attente d'une réponse et d'actes forts, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

Jean TERLIER



Député du Tarn

M. Wilfried BOUDAS
Directeur des Achats
Département Mobilier scolaire et Equipement
général
1 boulevard Archimède
77 444 MARNE-LA-VALLEE

Réf : PF/FD/171212

Castres, le 13 décembre 2017

Monsieur le Directeur,

Candidate à la production de vêtements et équipements de protection individuelle pour les sapeurs-pompiers commandés par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) via appel d'offres, l'entreprise Regain Perform installée sur notre territoire s'est vue refuser sa proposition au profit de l'entreprise Leo Minor par un courrier en date du 29 novembre signé de votre main.

Regain Perform, spécialisée dans la confection de vêtements de sécurité, pulls et uniformes, participe à faire vivre tout un territoire grâce aux emplois industriels qu'elle a choisi de maintenir dans le Tarn en y associant principalement des fournisseurs de territoire. Son excellence est reconnue puisqu'elle vient par exemple de remporter une commande de cardigans et pull-overs de la RATP qui seront réalisés avec un fil recyclé de la filature du Parc de Brassac, le tricotage et la confection étant réalisés à Castres dans une véritable démarche d'économie circulaire labellisée Origine France Garantie.

Si l'entreprise castraise a obtenu une meilleure note en « qualité de services » que son concurrent et l'exceptionnelle note de 10 en « qualités esthétiques et/ou fonctionnelles », la PMI française n'a malheureusement pas été retenue. Selon les dires de son représentant légal, M. Laurent BRUNAS, Leo Minor entend confectionner les équipements commandés dans un pays à bas coût d'Europe de l'Est ou du Maghreb. L'écart important de la notation sur le facteur « prix » semble d'ailleurs en attester.

Alors que la branche textile a perdu 95% de ses effectifs en France en 40 ans, il est grand temps de réagir et de favoriser les unités restantes afin que ne disparaisse pas de notre pays tout un métier et ses savoir-faire. Les appels d'offres émanant d'entités publiques doivent permettre ceci dans un cadre européen permettant, certes, la libre circulation et la concurrence économique, mais prenant aussi en compte des clauses sociales, environnementales et éthiques.

Nous souhaitons donc attirer votre attention, Monsieur le Directeur, sur la nécessité de faire gagner le bon sens sur le champ du produire et consommer local. Si l'UGAP, comme mentionné en première page de son site internet, « contribue à une commande publique responsable », il est de son devoir d'œuvrer à une meilleure considération de l'origine des produits commandés. Nous sommes convaincus, comme beaucoup de nos compatriotes, que les administrations et établissements publics doivent jouer un rôle moteur en faisant preuve de patriotisme économique dès que cela leur est possible.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous saurez porter à ce courrier et dans l'attente d'une réponse et d'actes forts, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos cordiales salutations.

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

Jean TERLIER



Député du Tarn